

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00539

Numéro SIREN : 477 180 467

Nom ou dénomination : ARGOSYN

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt 19318

Désignation de l'entreprise : SAS ARGOSYN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 243 Rue JEAN JAURES 59650 VILLENEUVE D'ASCQ		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 7 7 1 8 0 4 6 7 0 0 1 0 2		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, N-1			
		31122020 31122019			
		Net			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORÉLLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		230
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
		Terrains AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	23 460	700 4 715
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	14 683 853	84 504 179 89 045 928
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières* BH		BI		4 821 608 9 643 216	
TOTAL (II) BJ		BK	14 707 313	89 326 488	98 694 090
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	35 889	35 889 35 660
		Autres créances (3) BZ	CA	24 973 804	24 973 804 18 640 650
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		17 429 250
Disponibilités CF		CG	93 664 943	93 664 943 88 952 264	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	2 570	2 570	
	TOTAL (III) CJ	CK	118 677 207	118 677 207	125 057 825
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	14 707 313	208 003 695	223 751 915
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Pour copie certifiée
conforme sur 4 pages

H M

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ARGOSYN		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 803 360	DA	15 803 360	15 803 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	35 699 127	35 699 127	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 580 336	1 580 336	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	(181 492 965)	52 354 618	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	229 629 260	11 144 004	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		230	
	TOTAL (I)	DL	101 219 119	116 581 676	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	11 336 737	16 386 737	
	Provisions pour charges	DQ	106 983	98 573	
	TOTAL (III)	DR	11 443 720	16 485 310	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		2 851 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 513	220 953	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 946 990	367 235	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	90 224 352	87 245 740		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	95 340 856	90 684 928		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	208 003 695	223 751 915		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	95 340 856	90 684 928		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ARGOSYN		Exercice N		Exercice (N - 1)	Néant <input type="checkbox"/> *		
					France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF		
			FG	118 256	FH	FI	118 256
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	118 256	FK	FL	118 256	85 418
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	5 650 547		
	Autres produits (1) (11)			FQ	10	753 019	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 768 814	838 437
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
Variation de stock (marchandises)*				FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 066 659	944 511	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	78 224	65 314	
Salaires et traitements*				FY	799 481	565 606	
Charges sociales (10)				FZ	300 447	243 343	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	4 181	11 274
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		50 000	
Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	8 410	9 708 410			
Autres charges (12)				GE	600 875	14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 858 280	11 588 473	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 910 533	(10 750 036)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	222 666 330	28 255 136	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		69 688	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	5 204 325	296 543	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	25 373		
Total des produits financiers (V)				GP	227 896 028	28 621 368	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	39 000	10	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 910	7 743 478	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	38 112		
Total des charges financières (VI)				GU	80 022	7 743 488	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	227 816 005	20 877 879	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	230 726 539	10 127 843	

Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYNNéant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	297 239		19 814	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	263 850		715 067	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	230		166	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	561 320		735 048	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	180 674		290 497	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	5 094 154		94 860	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 274 829		385 358	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 713 508)		349 690	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 616 230)		(666 471)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	234 226 163		30 194 854	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 596 902		19 050 849	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	229 629 260		11 144 004	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	363		7 673 290	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
	obligatoires	A9				
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		Exercice N - 1		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires					230	
Cession éléments de l'actif corporel			300			
Cession de titres			5 093 854			
Charges sur exercice antérieur			165 517			
Produits sur exercice antérieur					297 239	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1		
			Charges antérieures		Produits antérieurs	



Pour copie certifiée
conforme sur *A2* pages

H. J.

31 Décembre 2020

1) Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice, la société a poursuivi sa mission de gestion et de soutien aux activités des entités du groupe.

La société a également fait l'acquisition des actions de la société DIREXI détenues précédemment par la société MARTINTER, filiale à 100% de la Société.

La Société a perçu un acompte sur dividende de sa filiale Martinter à hauteur de 222MEUR.

Elle a par ailleurs procédé à une distribution à ses actionnaires pour un montant total de 245MEUR, pour partie par distribution de réserves à hauteur de 23MEUR et pour partie par acompte sur dividende à hauteur de 222MEUR.

La Société a procédé à une réduction de capital de la société Textiles du Glategnie pour 6,5MEUR.

Dans l'exercice, la Société a enregistré les impacts de la liquidation de la CAMIF par un passage en pertes des titres et des créances qui se retrouvent en charges exceptionnelles. Il est à noter que la dépréciation est quant à elle reprise en résultat financier.

Enfin, la Société a fait entrer la société Trokers dans le cash-pooling bancaire avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

L'effectif à la clôture s'élève à 4 personnes.

2) Principes, règles et méthodes comptables

a) Déclaration de conformité et bases de préparation

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29-11-1983, le règlement ANC n° 2014-03 et les règlements 2015-06 et 2016-07.

Elles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

b) Stocks Options et Attributions gratuites d'actions

Il n'y a pas de plans d'actions en cours à la clôture.

c) Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture. Les pertes de change latentes résultant de cette réévaluation font l'objet d'une provision.

d) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition à l'exclusion de toute charge financière capitalisée. Les frais de dépôts de marques sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Le mode d'amortissement principalement utilisé est le mode linéaire en fonction des durées d'utilité suivantes :

Nature de l'immobilisation.	Durée d'amortissement comptable.	Méthode.	Durée d'amortissement fiscal.	Méthode.
Logiciels	1-3 ou 7 ans	Linéaire	1 an	Linéaire
Constructions Gros Œuvre	25 ans	Linéaire	50 ans	Linéaire ou Dégressif
Gros Agencements	20 ans	Linéaire	20 ans	Linéaire ou Dégressif
Agencements légers	10 ans	Linéaire	20 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel et Outillage	5 ou 10 ans	Linéaire	5 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel de Transport	5 ans	Linéaire	5 ans	Linéaire
Installation techniques & IT	3-4-5-6-8 ou 10 ans	Linéaire	5 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Mobilier de Bureau	10 ou 15 ans	Linéaire	10 ans	Linéaire

L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement pour dépréciation est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions réglementées.

e) Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette ainsi que du volume d'affaires et de la rentabilité attendue de la société détenue. Il est également tenu compte, le cas échéant, de la valeur d'utilité estimée par un collègue d'expert, externe au groupe.

Les éventuelles dotations et reprises constatées au cours de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat financier.

f) Clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la créance fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

g) Valeurs mobilières de placement (VMP)

A la clôture, les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur liquidative. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition, elles font généralement l'objet d'une provision pour dépréciation.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face à des risques et des charges probables liées à des événements nés au cours de l'exercice ou des exercices précédents.

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridique ou implicites), en respect des principes comptables français. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées, le cas échéant, en fonction des actions en défense de la société.

i) Actions Propres

Argosyn ne détient pas d'actions propres à la date de clôture.

3) Notes sur le bilan

a) Actif immobilisé

Immobilisations

Le détail des immobilisations est repris dans les feuillets 2054 et 2055, joints à la présente annexe.

Détail des titres de participations

Société	Capitaux propres à la clôture de l'exercice EUR	% de détention	Valeur nette comptable des titres	Provision sur titres	Résultat net à la clôture de l'exercice EUR
Artanole	(1 473)	100,00%	20 000	-	(2 649)
Direxi	7 898 410	100,00%	2 013 373	-	5 885 110
Martinter	119 622 494	100,00%	66 895 964	-	219 523 741
Oise Picardie	73 995	99,00%	74 047	(831 500)	(140)
Plemato	2 026	100,00%	2 000	(39 000)	(3 151)
Trokers	2 190 782	100,00%	0	(13 813 353)	(5 009)
3SI RE Holding	14 253 350	100,00%	14 190 395	-	(84 856)
Textiles du Glatagnies	440 187	100,00%	890 193	-	(29 418)

La société détient par ailleurs des participations inférieures à 10% dans les sociétés SRS et Nord Création et a conservé 3 titres au capital de Cofidis Participations.

b) Stocks

Au 31 décembre de l'exercice, la société ne détient plus de stock.

c) Actif circulant

L'actif circulant se compose principalement des liquidités en banque ou placées auprès de sociétés liées.

Les créances de cash-pooling se retrouvent sur la ligne « Autres créances » et se répartissent comme suit :

EUR 000	Solde débiteur
Otto GmbH	10 002
Artanole	1

Un détail de l'actif circulant figure sur le feuillet 2050 joint.

d) Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

Néant.

e) Capitaux propres

A la clôture, le capital de la société est constitué de 987 710 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 EUR entièrement libérées. La réserve légale est dotée à 10% du capital.

Tableau de répartition du capital

Sociétés	Titres	% détention	% contrôle
Otto-Europe	519 847	52,63%	52,63%
Fipar	457 466	46,32%	46,32%
Société Civile Epinoy	10 397	1,05%	1,05%
Total	987 710	100%	100%

Tableau de variation des capitaux propres

000 EUR	Ouverture	Résultat	Affectation du résultat	Dividendes et acomptes	Réduction	Clôture
Capital	15 803					15 803
Primes d'émission	15 111					15 111
Primes de fusion	20 588					20 588
Réserves légales	1 580					1 580
Autres réserves	52 355		11 144	(244 992)		(181 492)
Report à Nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	11 144	229 629	(11 144)			229 629
Provisions réglementées	1				(1)	0
Total	116 581	229 629	0	(244 992)	(1)	101 219

f) Provisions

Détail des dotations et des reprises :

000 EUR	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	16 485	9	(5 050)	11 444

⁽¹⁾ La reprise de l'exercice correspond à la réduction partielle d'un risque d'appel en garantie accordée dans le cadre de la cession d'un ensemble immobilier logistique intervenue en 2017.

g) Passifs courants

Les passifs courants se composent principalement des dettes fiscales et des positions créditrices du cash-pool auprès de sociétés liées.

Les dettes de cash-pooling se retrouvent sur la ligne « Autres dettes » du passif et se répartissent comme suit :

EUR 000	Solde créditeur
Direxi	9 206
Martinter	17 271
Oise Picardie	74
Plemato	5
Trokers	2 959
Textiles du Glategnies	338
3SI RE	60 128
3SI RE Holding	244

Un détail des dettes figure sur le feuillet 2051 joint.

h) Charges à payer

EUR 000	31.12.2020
Factures non parvenues (TTC)	130
Charges à payer au personnel (#42)	188
Charges à payer aux organismes sociaux (#43)	106
Autres charges à payer (#447)	18
Total des charges à payer	442

4) Notes sur les comptes de résultat

a) Compte de résultat synthétique

EUR 000	31.12.2020
Gain (perte) d'exploitation	2 911
Résultat financier	227 816
Résultat exceptionnel	(4 714)
Produit (charge) d'impôts	3 616
Bénéfice (perte) net	229 629

Le détail du compte de résultat figure sur les feuillets 2052 et 2053 joints à l'annexe.

b) Transferts de charges

Néant.

c) Participation

Aucune participation n'a été constatée au titre de l'exercice.

d) Impôts sur les sociétés

Argosyn a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble des filiales françaises qu'elle détient à plus de 95 %. Argosyn est seule redevable de l'impôt de l'ensemble. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A la clôture de l'exercice, le champ d'application de l'intégration fiscale comprend les sociétés suivantes : Direxi, SCI Oise Picardie, Martinter, Trokers, Plemato et Artanole.

e) Honoraires

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes relatif à leur mission sur les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 décembre de l'exercice s'élève à 31 680EUR TTC.

5) Autres Eléments

a) Données sociales

Au 31 décembre de l'exercice, la société porte 4 salariés.

b) Centralisation de Trésorerie (Cash Pooling)

Les sociétés faisant partie de la Centralisation de Trésorerie au 31 Décembre de l'exercice sont les suivantes : Martinter, Direxi, Oise Picardie, Plemato, Textile du Gategnies, Artanole, 3SI RE et 3SI RE Holding.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la société bénéficie dans le cadre d'une convention de trésorerie centralisée, de la possibilité de placer ses excédents de trésorerie auprès de la société Otto GmbH & Co KG. Au 31 Décembre de l'exercice, le montant placé s'élève à 10MEUR.

c) Engagements de Retraite

La valeur actuelle de l'obligation au titre des engagements de retraite est calculée selon la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de

l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Un engagement de retraite à la date de clôture est constaté dans les comptes pour une valeur de 106KEUR. Le taux d'actualisation retenu est de 1,30%.

d) Crédits-bails

Au 31 Décembre de l'exercice, la société n'a plus de crédits-bails.

e) Entreprises liées

000 EUR	31.12.2020
Comptes clients	36
Comptes fournisseurs	0
Charges financières (hors mali)	3
Produits financiers (hors dividende)	0

f) Parties liées

En dehors des flux de trésorerie avec la société Otto GmbH & Co KG, la société n'a pas enregistré de flux significatifs relatifs à des transactions non conclues à des conditions normales.

g) Consolidation

Les comptes annuels de la société sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Argosyn.

h) Engagements hors bilan

Cofidis Participations

Suite à la cession des titres Cofidis Participations intervenue dans l'exercice et réalisée par la société MARTINTER, filiale détenue à 100% par Argosyn, cette dernière et Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont formalisé par un avenant aux accords conclus en 2008, les termes et conditions des futures cessions dans Cofidis Participations.

A compter du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'au 31 janvier 2024, Argosyn aura, à sa seule initiative, la possibilité de vendre à Crédit Mutuel Alliance Fédérale l'intégralité de sa participation restante. Ces promesses d'achat seront exerçables annuellement entre le 1^{er} décembre et le dernier jour du mois de février. A défaut d'exercice par le Groupe Argosyn au cours de cette période, Crédit Mutuel Alliance Fédérale pourra à son tour exercer une promesse de vente entre le 1^{er} Février et le 31 mars 2024, portant sur ces mêmes titres.

Dans les deux cas, le prix d'achat de ces actions devra être déterminé par les parties. En cas de désaccord, chaque partie désignera un expert qui devra être une banque d'investissement internationale de renom ou un des quatre cabinets d'audit internationaux.

Garantie de passif

Dans le cadre de la cession d'un ensemble immobilier logistique intervenue dans l'exercice, la société a accordé à l'acquéreur une garantie de passif à première demande plafonnée, dégressive et limitée dans le temps. Cette garantie s'éteindra au 31 janvier 2022.

- i) Évènement post clôture

Néant.

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYN										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	13 270	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	23 557	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 438	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	55 995	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	107 784 635	8V		8W	2 013 372		
Autres titres immobilisés					1P	1 000 000	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	9 643 216	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	118 427 851	LR		LS	2 013 372		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	118 497 117	0H		0J	2 013 372		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	13 270	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP	23 557	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	8 276	MT	24 161	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY		NG	31 834	NH	24 161	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W
	Autres participations					I0		0X	10 609 975	0Y	99 188 032	0Z
	Autres titres immobilisés					1I		2B	1 000 000	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					1J		2E	4 821 608	2F	4 821 608	2G
	TOTAL IV					I3		NJ	16 431 583	NK	104 009 640	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	16 476 688	0L	104 033 802	0M	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYN

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	12 803	PF	166	PG	12 970	PH		
Terrains		PI	PJ	PK	PL						
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ						
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU						
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG						
	Matériel de transport	QH	23 557	QI	23 557	QJ	23 557	QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 722	QM	4 014	QN	8 276	QO	23 460		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	51 280	QV	4 014	QW	31 834	QX	23 460		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	64 084	ØP	4 181	ØQ	44 804	ØR	23 460		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7	N8	P6	P7	230	P8	P9	Q1	(230)	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	TOTAL IV	NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	230	NT	NU	NV	(230)		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	230	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(230)	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYN Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	230	230	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	230	230	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	98 573	8 410	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	16 386 737	5 050 000	5Y			
	TOTAL II	5Z	16 485 310	8 410	5 050 000	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	-- incorporelles	6A	236	6B	236	6D	
		corporelles	titres mis en équivalence	6E	02	6F	04	6H
			titres de participation	02	03	04	05	
		-- autres immobilisations financières (1) *	9U	18 738 707	39 000	9W	4 093 854	9X
		1 000 000	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	600 547	6U	600 547	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	110 234	6Y	110 234	7A		
	TOTAL III	7B	20 449 725	39 000	5 804 872	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	36 935 265	47 410	10 855 102	UD		
Dont dotations et reprises	-- d'exploitation	UE	8 410	5 050 000				
	-- financières	UG	39 000	5 804 872				
	-- exceptionnelles	UJ		230				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^c du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ARGOSYN

Société par actions simplifiée au capital de 15.803.360 €
Siège social : 243-245, rue Jean Jaurès 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
RCS LILLE METROPOLE 477 180 467
SIRET 477 180 467 00102

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 MARS 2021**

.../...

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et reconnu qu'aux termes d'une décision du Président de la Société en date du 12 juin 2020, il a déjà été versé un acompte sur dividendes de 221 543 353 €, approuve la proposition du Président d'affecter le solde du bénéfice, de 8 085 907 € en totalité au poste « autres réserves ».

L'Assemblée reconnaît en outre que le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

2017.....0,00 EUR
2018.....98,25 EUR
2019.....86,05 EUR

L'Assemblée reconnaît également la distribution de réserves intervenue dans l'exercice pour 23MEUR.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié
conforme sur1..... page



mazars

Business Pôle Les Prés
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq
France
Tél : +33 (0)3 20 47 27 00
Fax : +33 (0)3 20 67 53 40

KPMG

KPMG SA
36 rue Eugène Jacquet
59705 Marcq-en-Barœul
France
Tél : +33 (0)3 20 20 65 00
Fax : +33 (0)3 20 20 65 10

Argosyn SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Pour copie certifiée
conforme sur la page 5



M&P
S.A. D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX
COMPTES - DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
Siège social : 13, rue Eximénil - 92100 Courbevoie
Capital de 6 000 000 euros - RCS Nanterre 754 624 163

KPMG SA
SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Siège social : Tour EURO - 21, avenue Gambetta - 92000 Paris 16, Défense
Cedex

Argosyn SAS

Immeuble de Commerce de la Vallée du Dan, tel. 02 30 06 60 00

40700 - Lez - 34477 - France

Siège social : 2010-2045, rue Jean Jaurès, 33340 - Mègne - 33 030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Argosyn SAS

Opinion

En vertu de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société Argosyn SAS relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société.

Nous avons vérifié si les comptes annuels ont été établis en conformité avec les règles et normes comptables françaises relatives et applicables et ont été établis de manière fiable en vertu des principes de l'exercice de la profession de commissaire aux comptes français et de l'indépendance de la société.

Fondement de l'opinion

Referentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes françaises relatives aux missions des commissaires aux comptes. Nous avons également vérifié les éléments qui nous ont été fournis en matière de renseignements relatifs à la société.

Les responsabilités des commissaires aux comptes sont définies en vertu de la loi n° 85-30 du 23 janvier 1985 relative à la responsabilité des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels. Elles sont précisées dans le rapport.

Indépendance

Nous avons déclaré notre indépendance conformément aux règles d'indépendance applicables aux commissaires aux comptes. Nous avons également déclaré notre indépendance conformément aux règles d'indépendance applicables aux commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels. Elles sont précisées dans le rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Immobilisations financières

Les autres participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 84 504 179,51 euros, sont évaluées selon les modalités décrites dans la note 2.e « Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et revu les calculs effectués par votre société.

- Provisions pour risques et charges :

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges, tels que décrits dans les notes 2.h et 3.f de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

1. The first step in the process of identifying a problem is to recognize that a problem exists. This is often done by comparing current performance to a desired state or goal. Once a problem is identified, the next step is to define the problem more precisely.

2. The second step is to analyze the problem. This involves identifying the causes of the problem and the factors that contribute to it. This is often done through a process of brainstorming and analysis. Once the causes are identified, the next step is to develop a plan to address the problem.

3. The third step is to implement the plan. This involves putting the plan into action and monitoring the results. This is often done through a process of implementation and evaluation. Once the plan is implemented, the next step is to evaluate the results and determine if the problem has been solved.

4. The final step is to evaluate the results.

5. The first step in the process of identifying a problem is to recognize that a problem exists. This is often done by comparing current performance to a desired state or goal. Once a problem is identified, the next step is to define the problem more precisely.

6. The second step is to analyze the problem. This involves identifying the causes of the problem and the factors that contribute to it. This is often done through a process of brainstorming and analysis. Once the causes are identified, the next step is to develop a plan to address the problem.

7. The third step is to implement the plan. This involves putting the plan into action and monitoring the results. This is often done through a process of implementation and evaluation. Once the plan is implemented, the next step is to evaluate the results and determine if the problem has been solved.

8. The final step is to evaluate the results.

9. The first step in the process of identifying a problem is to recognize that a problem exists. This is often done by comparing current performance to a desired state or goal. Once a problem is identified, the next step is to define the problem more precisely.

10. The second step is to analyze the problem. This involves identifying the causes of the problem and the factors that contribute to it. This is often done through a process of brainstorming and analysis. Once the causes are identified, the next step is to develop a plan to address the problem.

11. The third step is to implement the plan. This involves putting the plan into action and monitoring the results. This is often done through a process of implementation and evaluation. Once the plan is implemented, the next step is to evaluate the results and determine if the problem has been solved.

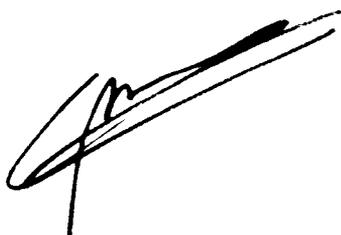
12. The final step is to evaluate the results.

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels .
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 16 mars 2021



Eddy Bertelli
Associé

KPMG SA

Maroq-en-Barœul, le 16 mars 2021



**Signature
numérique
de Eric
Delebarre**

Eric Delebarre
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ARGOSYN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>243 Rue JEAN JAURES 59650 VILLENEUVE D'ASCO</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>4 7 7 1 8 0 4 6 7 0 0 1 0 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le.						
		<u>31122020</u>						
		N-1						
		<u>31122019</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		230		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	24 161	23 460	700	4 715
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	99 188 032	14 683 853	84 504 179	89 045 928
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	4 821 608		4 821 608	9 643 216	
TOTAL (II)		BJ	BK	104 033 802	14 707 313	89 326 488	98 694 090	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	35 889		35 889	35 660
		Autres créances (3)	BZ	CA	24 973 804		24 973 804	18 640 650
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE				17 429 250
Disponibilités		CF	CG	93 664 943		93 664 943	88 952 264	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 570		2 570		
	TOTAL (III)	CJ	CK	118 677 207		118 677 207	125 057 825	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	222 711 009	14 707 313	208 003 695	223 751 915	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		SAS ARGOSYN		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 803 360)	DA	15 803 360	15 803 360	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	35 699 127	35 699 127	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 580 336	1 580 336	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	(181 492 965)	52 354 618	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	229 629 260	11 144 004	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		230	
	TOTAL (I)	DL	101 219 119	116 581 676	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	11 336 737	16 386 737	
	Provisions pour charges	DQ	106 983	98 573	
	TOTAL (III)	DR	11 443 720	16 485 310	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		2 851 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 513	220 953	
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 946 990	367 235	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	90 224 352	87 245 740		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	95 340 856	90 684 928		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	208 003 695	223 751 915		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	95 340 856	90 684 928		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SAS ARGOSYN			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
			services *	FG	118 256	FH		FI	118 256
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	118 256	FK		FL	118 256	85 418	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 650 547		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10	753 019	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 768 814	838 437
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 066 659	944 511	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	78 224	65 314	
	Salaires et traitements*					FY	799 481	565 606	
	Charges sociales (10)					FZ	300 447	243 343	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	4 181	11 274
			dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		50 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	8 410	9 708 410	
	Autres charges (12)					GE	600 875	14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 858 280	11 588 473	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 910 533	(10 750 036)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	222 666 330	28 255 136	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		69 688	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 204 325	296 543	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	25 373		
Total des produits financiers (V)						GP	227 896 028	28 621 368	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	39 000	10	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 910	7 743 478	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	38 112		
Total des charges financières (VI)						GU	80 022	7 743 488	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	227 816 005	20 877 879	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	230 726 539	10 127 843	

Désignation de l'entreprise <u>SAS ARGOSYN</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	297 239	19 814	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	263 850	715 067	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	230	166	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	561 320	735 048	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	180 674	290 497	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 094 154	94 860	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 274 829	385 358	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(4 713 508)	349 690	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(3 616 230)	(666 471)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	234 226 163	30 194 854	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4 596 902	19 050 849	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	229 629 260	11 144 004	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	363	7 673 290
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :						
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Amortissements dérogatoires				230		
Cession éléments de l'actif corporel			300			
Cession de titres			5 093 854			
Charges sur exercice antérieur			165 517			
Produits sur exercice antérieur				297 239		
			Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs		



31 Décembre 2020

1) Faits marquants de l'exercice

Durant l'exercice, la société a poursuivi sa mission de gestion et de soutien aux activités des entités du groupe.

La société a également fait l'acquisition des actions de la société DIREXI détenues précédemment par la société MARTINTER, filiale à 100% de la Société.

La Société a perçu un acompte sur dividende de sa filiale Martinter à hauteur de 222MEUR.

Elle a par ailleurs procédé à une distribution à ses actionnaires pour un montant total de 245MEUR, pour partie par distribution de réserves à hauteur de 23MEUR et pour partie par acompte sur dividende à hauteur de 222MEUR.

La Société a procédé à une réduction de capital de la société Textiles du Gategnie pour 6,5MEUR.

Dans l'exercice, la Société a enregistré les impacts de la liquidation de la CAMIF par un passage en pertes des titres et des créances qui se retrouvent en charges exceptionnelles. Il est à noter que la dépréciation est quant à elle reprise en résultat financier.

Enfin, la Société a fait entrer la société Trokers dans le cash-pooling bancaire avec effet rétroactif au 1^{er} janvier.

L'effectif à la clôture s'élève à 4 personnes.

2) Principes, règles et méthodes comptables

a) Déclaration de conformité et bases de préparation

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29-11-1983, le règlement ANC n° 2014-03 et les règlements 2015-06 et 2016-07.

Elles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- Indépendance des exercices

b) Stocks Options et Attributions gratuites d'actions

Il n'y a pas de plans d'actions en cours à la clôture.

c) Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties sur la base des cours de change à la clôture. Les pertes de change latentes résultant de cette réévaluation font l'objet d'une provision.

d) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition à l'exclusion de toute charge financière capitalisée. Les frais de dépôts de marques sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Le mode d'amortissement principalement utilisé est le mode linéaire en fonction des durées d'utilité suivantes :

Nature de l'immobilisation.	Durée d'amortissement comptable.	Méthode.	Durée d'amortissement fiscal.	Méthode.
Logiciels	1-3 ou 7 ans	Linéaire	1 an	Linéaire
Constructions Gros Œuvre	25 ans	Linéaire	50 ans	Linéaire ou Dégressif
Gros Agencements	20 ans	Linéaire	20 ans	Linéaire ou Dégressif
Agencements légers	10 ans	Linéaire	20 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel et Outillage	5 ou 10 ans	Linéaire	5 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Matériel de Transport	5 ans	Linéaire	5 ans	Linéaire
Installation techniques & IT	3-4-5-6-8 ou 10 ans	Linéaire	5 ou 10 ans	Linéaire ou Dégressif
Mobilier de Bureau	10 ou 15 ans	Linéaire	10 ans	Linéaire

L'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement pour dépréciation est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions réglementées.

e) Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation est constituée par leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette ainsi que du volume d'affaires et de la rentabilité attendue de la société détenue. Il est également tenu compte, le cas échéant, de la valeur d'utilité estimée par un collège d'expert, externe au groupe.

Les éventuelles dotations et reprises constatées au cours de l'exercice sont comptabilisées dans le résultat financier.

f) Clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la créance fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

g) Valeurs mobilières de placement (VMP)

A la clôture, les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur liquidative. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition, elles font généralement l'objet d'une provision pour dépréciation.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour faire face à des risques et des charges probables liées à des événements nés au cours de l'exercice ou des exercices précédents.

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridique ou implicites), en respect des principes comptables français. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisés, le cas échéant, en fonction des actions en défense de la société.

i) Actions Propres

Argosyn ne détient pas d'actions propres à la date de clôture.

3) Notes sur le bilan

a) Actif immobilisé

Immobilisations

Le détail des immobilisations est repris dans les feuillets 2054 et 2055, joints à la présente annexe.

Détail des titres de participations

Société	Capitaux propres à la clôture de l'exercice EUR	% de détention	Valeur nette comptable des titres	Provision sur titres	Résultat net à la clôture de l'exercice EUR
Artanole	(1 473)	100,00%	20 000	-	(2 649)
Direxi	7 898 410	100,00%	2 013 373	-	5 885 110
Martinter	119 622 494	100,00%	66 895 964	-	219 523 741
Oise Picardie	73 995	99,00%	74 047	(831 500)	(140)
Plemato	2 026	100,00%	2 000	(39 000)	(3 151)
Trokers	2 190 782	100,00%	0	(13 813 353)	(5 009)
3SI RE Holding	14 253 350	100,00%	14 190 395	-	(84 856)
Textiles du Glategnies	440 187	100,00%	890 193	-	(29 418)

La société détient par ailleurs des participations inférieures à 10% dans les sociétés SRS et Nord Création et a conservé 3 titres au capital de Cofidis Participations.

b) Stocks

Au 31 décembre de l'exercice, la société ne détient plus de stock.

c) Actif circulant

L'actif circulant se compose principalement des liquidités en banque ou placées auprès de sociétés liées.

Les créances de cash-pooling se retrouvent sur la ligne « Autres créances » et se répartissent comme suit :

EUR 000	Solde débiteur
Otto GmbH	10 002
Artanole	1

Un détail de l'actif circulant figure sur le feuillet 2050 joint.

d) Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

Néant.

e) Capitaux propres

A la clôture, le capital de la société est constitué de 987 710 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 EUR entièrement libérées. La réserve légale est dotée à 10% du capital.

Tableau de répartition du capital

Sociétés	Titres	% détention	% contrôle
Otto-Europe	519 847	52,63%	52,63%
Fipar	457 466	46,32%	46,32%
Société Civile Epinoy	10 397	1,05%	1,05%
Total	987 710	100%	100%

Tableau de variation des capitaux propres

000 EUR	Ouverture	Résultat	Affectation du résultat	Dividendes et acomptes	Réduction	Clôture
Capital	15 803					15 803
Primes d'émission	15 111					15 111
Primes de fusion	20 588					20 588
Réserves légales	1 580					1 580
Autres réserves	52 355		11 144	(244 992)		(181 492)
Report à Nouveau	0					0
Résultat de l'exercice	11 144	229 629	(11 144)			229 629
Provisions réglementées	1				(1)	0
Total	116 581	229 629	0	(244 992)	(1)	101 219

f) Provisions

Détail des dotations et des reprises :

000 EUR	Ouverture	Dotations	Reprises	Clôture
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	16 485	9	(5 050)	11 444

⁽¹⁾ La reprise de l'exercice correspond à la réduction partielle d'un risque d'appel en garantie accordée dans le cadre de la cession d'un ensemble immobilier logistique intervenue en 2017.

g) Passifs courants

Les passifs courants se composent principalement des dettes fiscales et des positions créditrices du cash-pool auprès de sociétés liées.

Les dettes de cash-pooling se retrouvent sur la ligne « Autres dettes » du passif et se répartissent comme suit :

EUR 000	Solde créditeur
Direxi	9 206
Martinter	17 271
Oise Picardie	74
Plemato	5
Trokers	2 959
Textiles du Gategnies	338
3SI RE	60 128
3SI RE Holding	244

Un détail des dettes figure sur le feuillet 2051 joint.

h) Charges à payer

EUR 000	31.12.2020
Factures non parvenues (TTC)	130
Charges à payer au personnel (#42)	188
Charges à payer aux organismes sociaux (#43)	106
Autres charges à payer (#447)	18
Total des charges à payer	442

4) Notes sur les comptes de résultat

a) Compte de résultat synthétique

EUR 000	31.12.2020
Gain (perte) d'exploitation	2 911
Résultat financier	227 816
Résultat exceptionnel	(4 714)
Produit (charge) d'impôts	3 616
Bénéfice (perte) net	229 629

Le détail du compte de résultat figure sur les feuillets 2052 et 2053 joints à l'annexe.

b) Transferts de charges

Néant.

c) Participation

Aucune participation n'a été constatée au titre de l'exercice.

d) Impôts sur les sociétés

Argosyn a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec l'ensemble des filiales françaises qu'elle détient à plus de 95 %. Argosyn est seule redevable de l'impôt de l'ensemble. Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

A la clôture de l'exercice, le champ d'application de l'intégration fiscale comprend les sociétés suivantes : Direxi, SCI Oise Picardie, Martinter, Trokers, Plemato et Artanole.

e) Honoraires

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes relatif à leur mission sur les comptes sociaux annuels arrêtés au 31 décembre de l'exercice s'élève à 31 680EUR TTC.

5) Autres Eléments

a) Données sociales

Au 31 décembre de l'exercice, la société porte 4 salariés.

b) Centralisation de Trésorerie (Cash Pooling)

Les sociétés faisant partie de la Centralisation de Trésorerie au 31 Décembre de l'exercice sont les suivantes : Martinter, Direxi, Oise Picardie, Plemato, Textile du Glategnies, Artanole, 3SI RE et 3SI RE Holding.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la société bénéficie dans le cadre d'une convention de trésorerie centralisée, de la possibilité de placer ses excédents de trésorerie auprès de la société Otto GmbH & Co KG. Au 31 Décembre de l'exercice, le montant placé s'élève à 10MEUR.

c) Engagements de Retraite

La valeur actuelle de l'obligation au titre des engagements de retraite est calculée selon la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de

l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Un engagement de retraite à la date de clôture est constaté dans les comptes pour une valeur de 106KEUR. Le taux d'actualisation retenu est de 1,30%.

d) Crédits-bails

Au 31 Décembre de l'exercice, la société n'a plus de crédits-bails.

e) Entreprises liées

000 EUR	31.12.2020
Comptes clients	36
Comptes fournisseurs	0
Charges financières (hors mali)	3
Produits financiers (hors dividende)	0

f) Parties liées

En dehors des flux de trésorerie avec la société Otto GmbH & Co KG, la société n'a pas enregistré de flux significatifs relatifs à des transactions non conclues à des conditions normales.

g) Consolidation

Les comptes annuels de la société sont intégrés dans les comptes consolidés du groupe Argosyn.

h) Engagements hors bilan

Cofidis Participations

Suite à la cession des titres Cofidis Participations intervenue dans l'exercice et réalisée par la société MARTINTER, filiale détenue à 100% par Argosyn, cette dernière et Crédit Mutuel Alliance Fédérale ont formalisé par un avenant aux accords conclus en 2008, les termes et conditions des futures cessions dans Cofidis Participations.

A compter du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'au 31 janvier 2024, Argosyn aura, à sa seule initiative, la possibilité de vendre à Crédit Mutuel Alliance Fédérale l'intégralité de sa participation restante. Ces promesses d'achat seront exerçables annuellement entre le 1^{er} décembre et le dernier jour du mois de février. A défaut d'exercice par le Groupe Argosyn au cours de cette période, Crédit Mutuel Alliance Fédérale pourra à son tour exercer une promesse de vente entre le 1^{er} Février et le 31 mars 2024, portant sur ces mêmes titres.

Dans les deux cas, le prix d'achat de ces actions devra être déterminé par les parties. En cas de désaccord, chaque partie désignera un expert qui devra être une banque d'investissement internationale de renom ou un des quatre cabinets d'audit internationaux.



Garantie de passif

Dans le cadre de la cession d'un ensemble immobilier logistique intervenue dans l'exercice, la société a accordé à l'acquéreur une garantie de passif à première demande plafonnée, dégressive et limitée dans le temps. Cette garantie s'éteindra au 31 janvier 2022.

- i) Évènement post clôture

Néant.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYN										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	13 270	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	23 557	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 438	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	55 995	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	107 784 635	8V		8W	2 013 372		
Autres titres immobilisés					IP	1 000 000	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	9 643 216	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	118 427 851	LR		LS	2 013 372		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	118 497 117	ØH		ØJ	2 013 372		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	13 270	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV	23 557	MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW	8 276	MS	24 161	MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY	31 834	NG	24 161	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations					IO		ØX	10 609 975	ØY	99 188 032	ØZ
	Autres titres immobilisés					II		2B	1 000 000	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	4 821 608	2F	4 821 608	2G
TOTAL IV					I3		NJ	16 431 583	NK	104 009 640	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	16 476 688	ØL	104 033 802	ØM	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ARGOSYN</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																			
CADRE A																													
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																	
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN														
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			12 803			PF			166			PG			12 970			PH					
Terrains			PI			PJ			PK			PL																	
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ														
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU														
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY																	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC																	
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG														
			Matériel de transport			QH			23 557			QI			23 557			QJ			QK								
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			27 722			QM			4 014			QN			8 276			QO			23 460		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT														
TOTAL III			QU			51 280			QV			4 014			QW			31 834			QX			23 460					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			64 084			ØP			4 181			ØQ			44 804			ØR			23 460					
CADRE B																													
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice															
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	230	P8	P9	Q1	(230)																			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																					
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6																				
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																			
Ins. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																					
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																			
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																			
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																					
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO																					
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	230	NT	NU	NV	(230)																			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	230	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	(230)																			
CADRE C																													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice																			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8																			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR																			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

mercredi 10 février 2021 à 17h09

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ARGOSYNNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	230	TM	230	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
	TOTAL I	3Z	230	TS	230	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	98 573	4Y	8 410	4Z	5A	106 983		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	16 386 737	5W	5 050 000	5X	5Y	11 336 737		
TOTAL II	5Z	16 485 310	TV	8 410	TW	5 050 000	TX	11 443 720		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A	236	6B	6C	236	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H				
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05				
		- titres de participation	9U	18 738 707	9V	39 000	9W	4 093 854	9X	14 683 853
		- autres immobilisations financières (1) *	06	1 000 000	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S					
	Sur comptes clients	6T	600 547	6U	600 547	6V	600 547	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	110 234	6Y	6Z	110 234	7A			
TOTAL III	7B	20 449 725	TY	39 000	TZ	5 804 872	UA	14 683 853		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	36 935 265	UB	47 410	UC	10 855 102	UD	26 127 573		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	8 410	UF	5 050 000					
	financières	UG	39 000	UH	5 804 872					
	exceptionnelles	UJ	UK	230						

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5^c du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032